

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
3- 2022 / N° 3**

**SEANCE du 5 AVRIL 2022**

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 14  
VOTES : Contre : 0 Pour : 14 Abstention : 0  
Date de la convocation : 29/03/2022

L'an deux mil vingt-deux et le cinq avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

**Présents :** ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, VIALATTE Jacky, LASSAGNE Cécile, DESPEYSSE Jocelyne, REBOUL Grégory, LAMBERT Daniel, ULIN Nicolas, MANENT Corinne

**Absents excusés :** VIAL Anne-Claire donne procuration à ANDEOL Hervé  
GUILLEMINOT Jean- Pierre

**Objet : Recrutement d'un contrat en apprentissage CAP accompagnant éducatif petite enfance**

Monsieur le maire informe l'assemblée de la réception d'une candidature pour un contrat d'apprentissage pour un CAP accompagnant éducatif petite enfance à compter du 30 août 2022 pour deux ans.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le CNFPT prend en charge 100 % des frais de formation.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

A l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **Accepte** le recrutement d'un contrat d'apprentissage CAP accompagnant éducatif petite enfance.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 07/04/2022

Le Maire

Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 07/04/2022  
Et de la réception en Préfecture le 07/04/2022

Le Maire